

Précautions :

Pour assister à ce webinaire, merci de :

- Couper vos micros,
- Eteindre votre caméra,
- Poser vos questions via l'espace « Conversation »

11 décembre 2020

MATINÉE

Commande publique et économie circulaire



resecó

resecó

pour une commande
publique durable

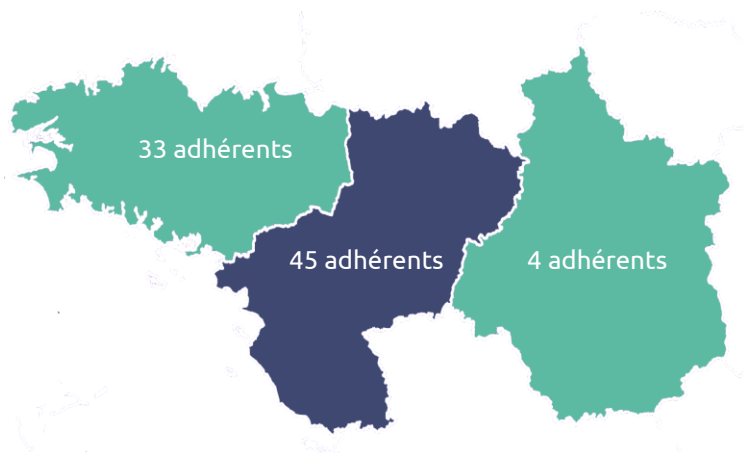
Présentation de RESECO

Matthieu BELLAYER
Chargé de mission de la dynamique achat public
durable



pour une commande
publique **durable**

+ 4 adhérents en Normandie



+ 19 adhérents en Nouvelle-Aquitaine

En savoir plus : <https://resecó.fr>

Un réseau d'acheteurs engagés

Créé en 2006, une centaine d'entités publiques soucieuses d'intégrer des dispositions environnementales, économiques et sociales au sein de leur commande publique.

Particularité

Le fonctionnement de RESECO repose sur un binôme élu-technicien.

Activités & rencontres

- Groupes de travail
- Journées de réflexion
- Webmatinales
- Formations/sensibilisations
- Lettre d'information offrant une veille aux adhérents...

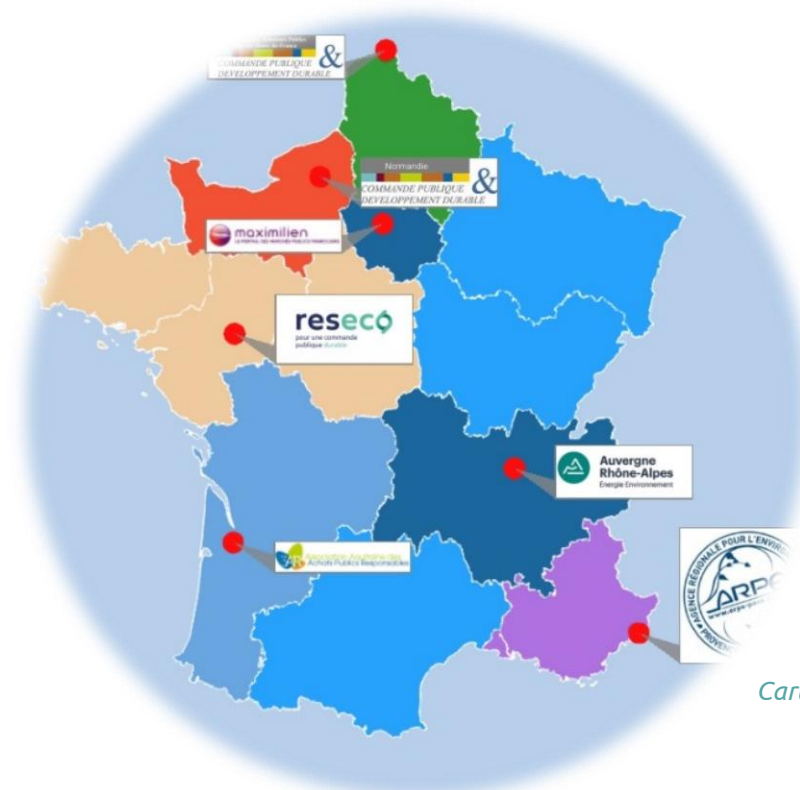


Des outils & ressources partagées

- Un centre de ressources
- Une adresse adherents@resecó.fr permettant aux adhérents d'échanger



Des acteurs engagés dans la promotion du développement durable



Carte des réseaux d'acheteurs en France

Des réseaux régionaux engagés dans :

- L'animation d'une communauté dynamique d'acheteurs publics investis sur les problématiques de transition écologique et solidaire ;
- La sensibilisation des décideurs et l'accompagnement des acheteurs dans la mise en œuvre d'achats publics durables ;
- La promotion des différentes initiatives territoriales.

Un Inter-réseau national pour :

- Faciliter les synergies entre les différentes initiatives territoriales ;
- Promouvoir l'émergence et le développement de réseaux régionaux ;
- Engager des actions collectives (site Internet, colloques, publications...)

Déroulé

Introduction

Pourquoi la commande publique est un levier en faveur de l'économie circulaire ?

Qu'est-ce que l'économie circulaire (notions et enjeux) ?

La commande publique, une réponse aux enjeux de l'économie circulaire ?

Stratégie achat et enjeux de l'économie circulaire : par où commencer ?

Ils l'ont fait ! :

Retour d'expérience Projet « Le onze » : Pierres et Territoires, groupe Procivis, CERIB, AGYRE, Chartres Métropole

Entreprise Jordenen (Objet promotionnel)

Entreprise Marceul réceptions (traiteur)

Introduction

Charles Fournier,
Vice-président délégué à la transition écologique et
citoyenne, à la coopération, Conseil régional Centre-
Val de Loire

Pourquoi la commande publique est un levier en faveur de l'économie circulaire ?

Nadège NOURY, Chargée de mission
Economie circulaire, Conseil régional Centre-
Val de Loire

Matthieu BELLAYER, chargé de mission,
RESECO





Qu'est-ce que l'économie circulaire ?

Définitions et enjeux en région Centre-Val de Loire

Matinée « Commande publique et économie circulaire » Centre-Val de Loire
RESECO - 11 Décembre 2020

Plus qu'une Région, une chance pour l'environnement

www.regioncentre-valde Loire.fr





Selon Code de l'Environnement (Art L110-1-1)

- Loi de transition énergétique pour la croissance verte (Août 2015)
=> transition vers une économie circulaire reconnue comme un objectif national, définie dans le Code de l'environnement
- Feuille de route économie circulaire propose mesures pour atteindre les objectifs de la LTECV (Mai 2018)
- Loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (Février 2020)



Selon Code de l'Environnement (Art L110-1-1)

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

MODÈLE DU « TOUT JETABLE »



MODÈLE DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE





Selon l'ADEME

Principe :

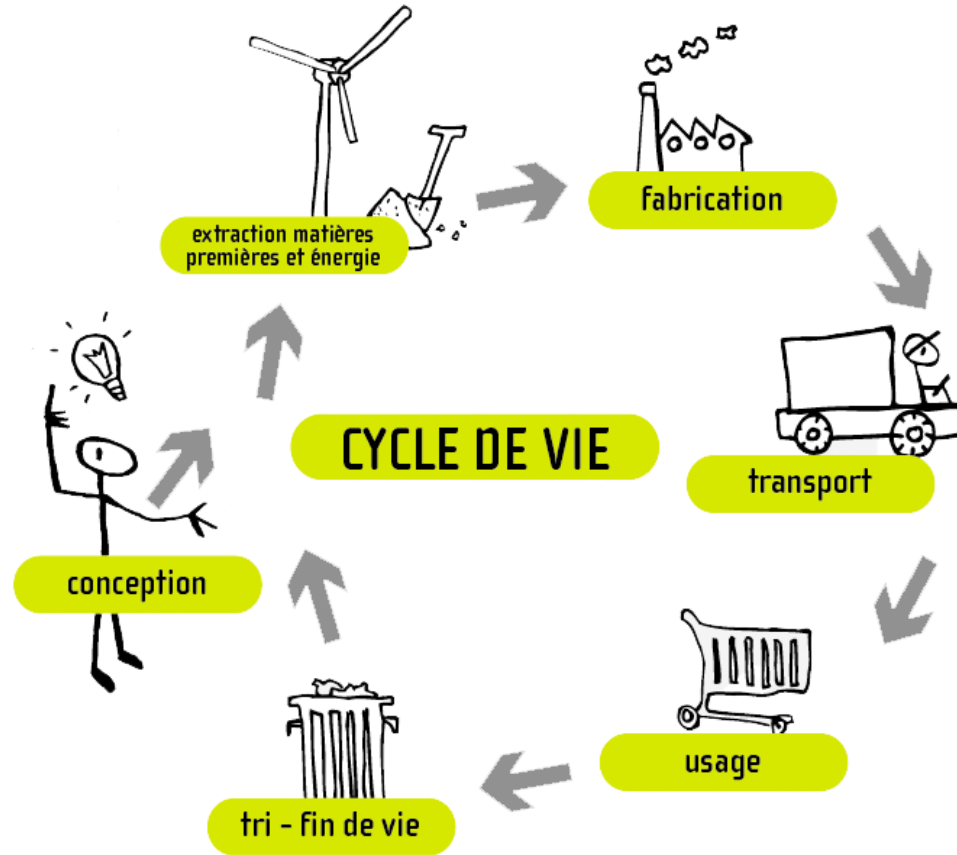
Limiter le gaspillage des ressources et l'impact environnemental en augmentant l'efficacité à tous les stades de l'économie des produits

Économie circulaire 3 domaines, 7 piliers





L'éco conception au service de l'économie circulaire



Source : Pôle Eco-conception



Plan Déchets et Economie Circulaire en région CVL : Diagnostic

Secteurs économiques clés de la région	Piliers de l'Economie circulaire						
	Extraction et exploitation durable	Eco-conception	Ecologie industrielle et territoriale	Economie de la fonctionnalité	Consommation responsable	Allongement de la durée d'usage	Recyclage
Cosmétique	X	X	X		X	X	X
Pharmaceutique	X	X	X				
Caoutchouc	X	X	X				X
Agriculture	X		X	X	X		X
Sylviculture	X	X	X				X
Artisanat		X	X	X	X	X	X
BTP	X	X	X			X	X
Transport et logistique		X	X				
Tourisme	X			X	X		



Prise en compte du développement durable dans les prescriptions de la commande publique (restauration collective, travaux infrastructures...)



Plan Déchets et Economie circulaire en région CVL : Enjeux

Priorité à la prévention

1


« Acteurs » - Mettre en mouvement les acteurs !

2

« Economie » : Conjuguer compétitivité et transition écologique !

3

« Territoire » : Développer les projets collaboratifs des territoires !



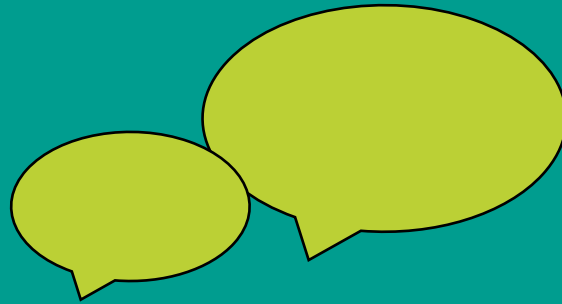
Plan Déchets et Economie circulaire en région CVL :

La commande publique en actions

- **Eco exemplarité** des collectivités et des administrations : favoriser l'intégration de clauses déchets-économie circulaire dans la commande publique
- Favoriser l'emploi des **produits éco-conçus** et contribuer à l'objectif de **réduction des gisements de déchets dangereux**
- Favoriser le **réemploi et le recyclage des déchets du BTP** (clauses relatives à l'utilisation de matériaux recyclés) pour contribuer à la réduction des quantités de déchets du BTP par unité de valeur entre 2010 et 2020, puis d'atteindre une réduction de 10% des déchets produits entre 2010 et 2025
- **Sensibiliser** les acheteurs, techniciens en charge des marchés publics à l'économie circulaire
- **Animer un groupe de travail** entre acteurs de la commande publique et des filières privées pour travailler sur les clauses pouvant être intégrées dans les cahiers des charges.



Merci de votre attention





Région Centre-Val de Loire
Direction de l'Environnement
et de la Transition Énergétique

9 rue Saint-Pierre Lentin
CS 94117
45041 Orléans Cedex 1

Contact :
Nadège NOURY
Chargée de mission Economie circulaire
nadege.noury@regioncentre.fr

Plus qu'une Région, une chance pour l'environnement

www.regioncentre-valdeloire.fr



La commande publique, une réponse aux enjeux de l'économie circulaire ?

Matthieu BELLAYER, chargé de mission,
RESECO



La commande publique, une réponse aux enjeux de l'économie circulaire ?

La commande publique en France :

- En France, la commande publique représente 200 milliard d'euros, soit 10% du PIB
 - Exemplarité de la collectivité : effet d'entraînement des acteurs économiques sur le territoire
 - Evolution de l'offre des prestataires
- **La commande publique est un levier en faveur d'une transition vers une économie circulaire**

La commande publique, une réponse aux enjeux de l'économie circulaire ?

La prise en compte de l'économie circulaire dans la réglementation de la commande publique

2014 :

Directive 2014/14/UE :

Possibilité d'utiliser la notion de cycle de vie pour définir une spécification technique, clause d'exécution et critère d'analyse

2018 :

- **Feuille de route économie circulaire Point 44 :** Faire de la commande publique et du dispositif « Administration exemplaire » un levier pour déployer l'économie circulaire
- **Loi EGALIM :** mesures en faveur d'un approvisionnement de qualité, de lutte contre le gaspillage alimentaire et d'interdiction d'ustensiles en plastiques

Evolution de l'économie circulaire dans les achats publics

2015 : Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte :

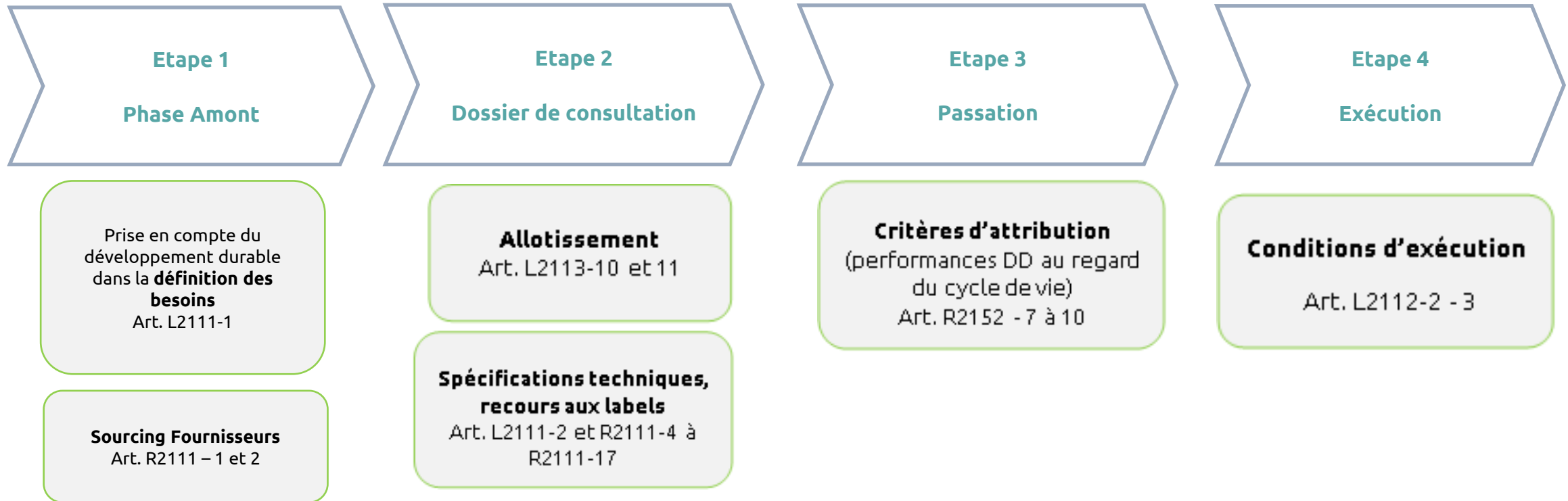
- Pour 2020, 70 % des matières et déchets produits sur les chantiers de construction ou d'entretien routiers seront valorisés.
- Prise en compte du caractère biosourcé d'un matériau
- 40% en 2020 au moins des produits papetiers, articles de papeterie à base de fibres et imprimés acquis fabriqués à partir de papier recyclé

2020 Loi AGECE :

- Prévoir des clauses en faveur du réemploi ou qui intègrent des matières premières recyclées
- Obligation d'acquisition d'un certain % de biens issus du réemploi, de la réutilisation ou du recyclage
- Favoriser le réemploi dans les constructions temporaires
- Favoriser les pneus rechapés
- Secteur du bâtiment

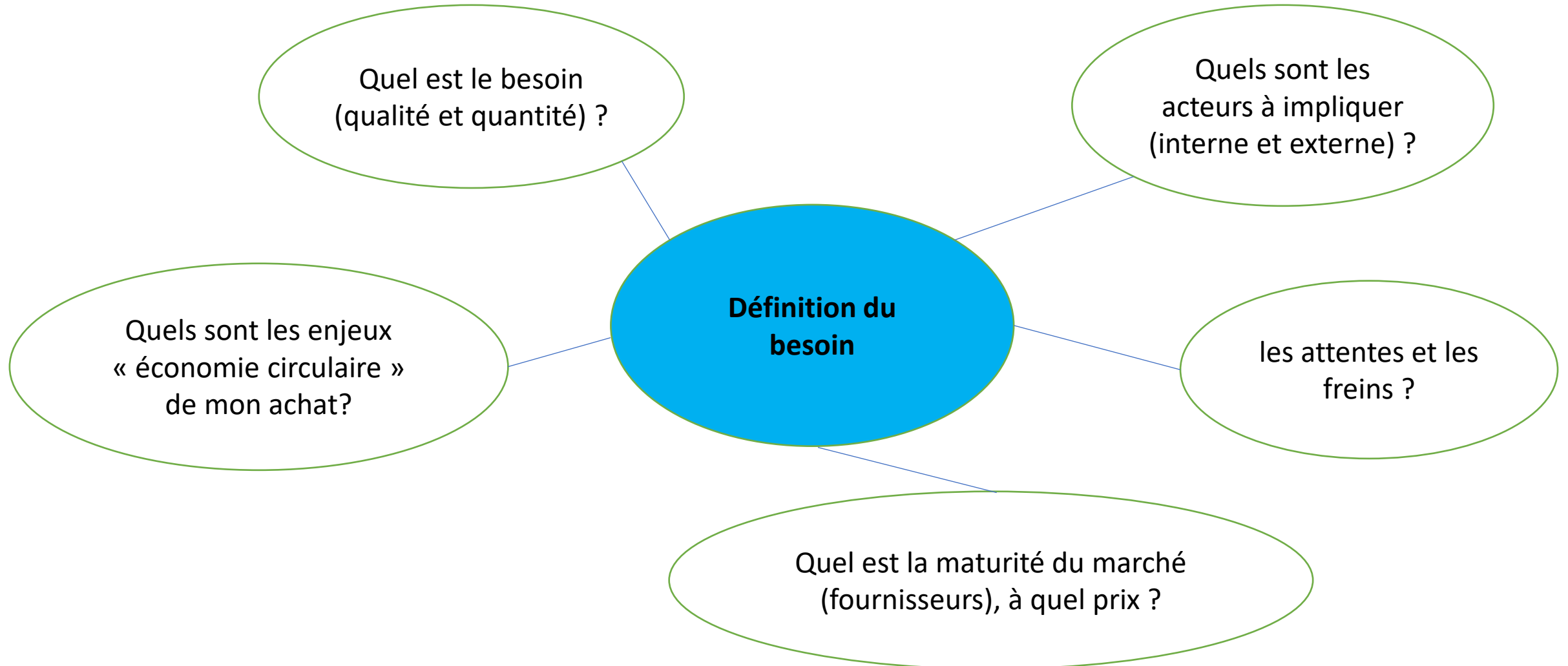
La commande publique, une réponse aux enjeux de l'économie circulaire ?

Les outils juridiques du code de la commande publique en faveur de l'économie circulaire : schéma des étapes d'un acte d'achat



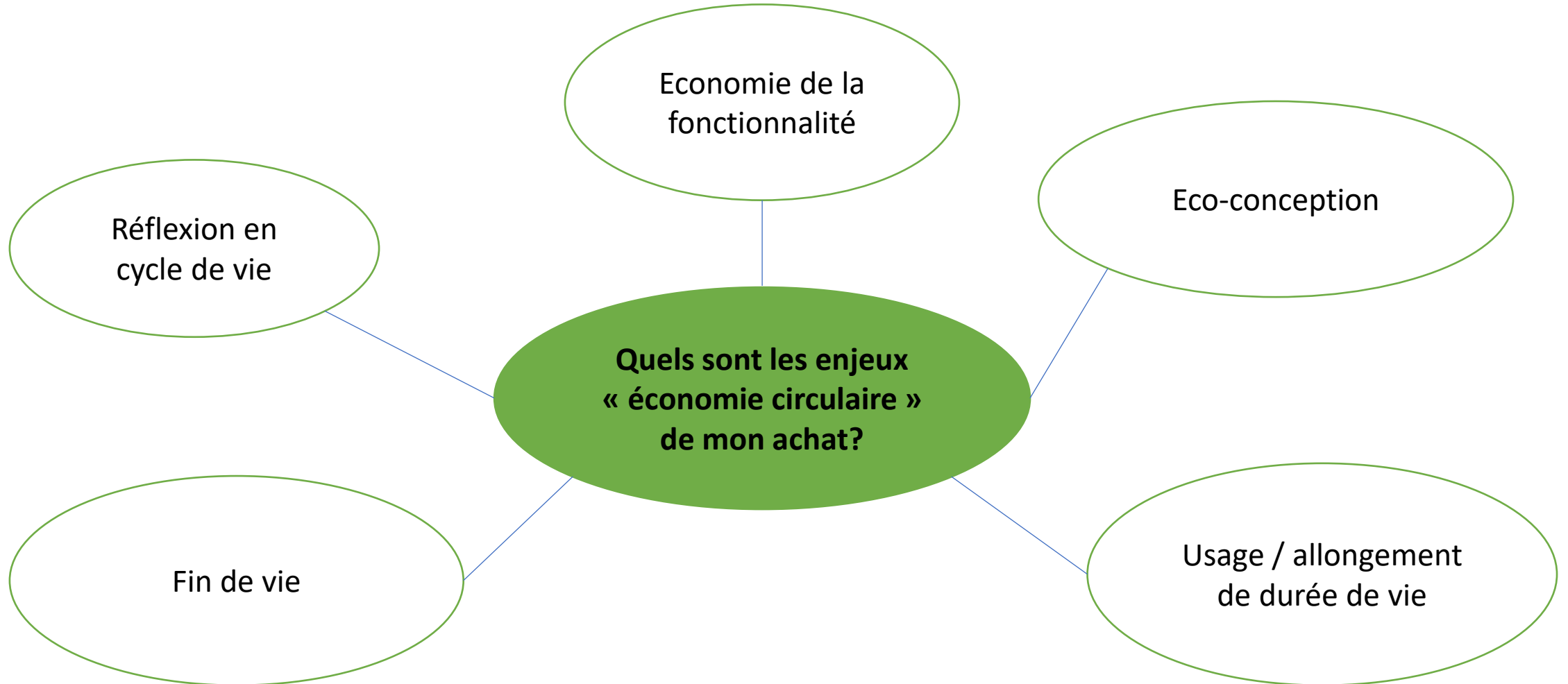
La commande publique, une réponse aux enjeux de l'économie circulaire ?

La définition des besoins, étape essentielle : se poser les bonnes questions !



La commande publique, une réponse aux enjeux de l'économie circulaire ?

La définition des besoins, étape essentielle : Se poser les bonnes questions !



Stratégie achat et enjeux de l'économie circulaire : par où commencer ?

Matthieu BELLAYER, chargé de mission, RESECO

Charlotte CRECHE, Référente Achats Responsables et
Muriel BOUTIN, chargée de mission Plan déchets,
Conseil régional Centre-Val de Loire

Véronique ROGÉZ, Directrice de la Commande
publique, Conseil départemental du Loir et Cher

Stratégie achat et enjeux de l'économie circulaire : par où commencer ?

1. Un portage politique fort
2. Définir des objectifs « économie circulaire » : tenir compte des autres politiques publiques ou démarches « économie circulaire » (PCAET, plan déchet, Zéro déchet Zéro gaspillage, Plan alimentaire territorial...)
3. Formaliser une politique achat : charte, Schéma de Promotion des Achats publics Socialement et Ecologiquement Responsables (SPASER)...
4. Identifier les secteurs d'achats pour commencer une démarche économie circulaire dans ses achats.
5. Mettre en place une dynamique « achat public circulaire » au sein de sa structure (communication, formation et sensibilisation des agents, personne référente...).
6. Se poser les bonnes questions dans la définition de son besoin (réflexion « cycle de vie » du produit service; produit issu du réemploi ou produit neuf, éco-conception du produit, fin de vie du produit...).
7. Echanger avec les fournisseurs avant, pendant et à la fin du marché public.
8. Evaluer ses « achats publics circulaires ».

Stratégie achat et enjeux de l'économie circulaire : par où commencer ?

Charlotte CRECHE, Référente Achats Responsables
Conseil régional Centre-Val de Loire

Muriel BOUTIN, chargée de mission Plan déchets,
Conseil régional Centre-Val de Loire



Région Centre – Val de Loire

Témoignage sur le schéma des achats publics responsables et exemples de mises en œuvre

Jun 2017

EN
RÉGION
CENTRE-
VAL DE LOIRE



Région Centre - Val de Loire

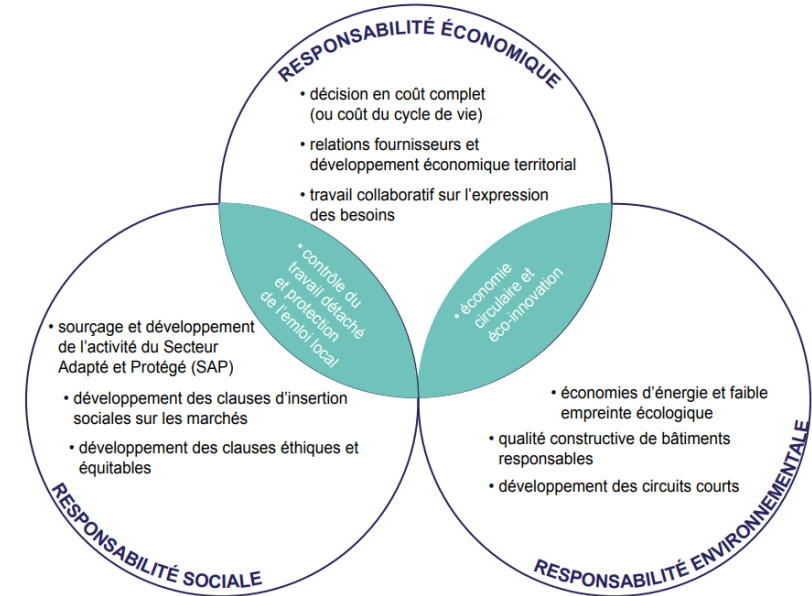
➤ Une stratégie achats publics responsables en place

« Développer une politique d'achat innovante, déontologique et soucieuse de la bonne gestion des deniers publics »

Le schéma des achats publics responsables est un engagement de la Région sur 3 grands axes :

- Responsabilité économique
- Responsabilité sociale
- Responsabilité environnementale

Sur chaque axe des chantiers sont identifiés et à mettre en œuvre.



- ✓ Schéma validé en séance plénière en juin 2017 pour une durée de 4 ans.
- ✓ Mise en œuvre organisée autour de chantiers menés par l'ensemble des acteurs de l'achat.
- ✓ Un pilotage centralisé avec des instances de pilotage et un suivi des indicateurs clés de performance.

La démarche passe obligatoirement au minimum par :

➤ Une planification des besoins d'achats en amont

➤ Un accompagnement des directions prescriptrices dans la démarche :

Exemple d'accompagnement :

➔ Accompagnement opérationnel en amont dès la définition du besoin

➔ la réalisation de fiches méthodologiques et organisation de réunions de sensibilisations

« J'intègre la dimension environnementale dans les achats publics »



En matière environnementale, la commande publique veut renforcer son exemplarité, en prenant en compte les impacts sur le climat et la biodiversité. Il s'agit également de privilégier des produits ou services qui limitent la production de déchets, ou à défaut de permettre leur valorisation future. Le but est de contribuer au développement de l'économie circulaire et l'éco-innovation qui constitue une des pierres angulaires de la performance environnementale.

Les textes imposent de prendre en compte, dans la définition des besoins, des objectifs de développement durable, incluant la dimension environnementale.

Le PNAAPD (Plan National d'Action pour des Achats Publics Durables) fixe comme objectif pour 2020 qu'au moins 30 % des marchés passés au cours de l'année comprennent une disposition environnementale, et que 100 % des marchés doivent faire l'objet d'une analyse approfondie afin de définir si le développement durable peut être pris en compte.

Etape 1 J'anticipe mon futur marché

L'introduction de la dimension environnementale dans un marché implique une anticipation !
Ce n'est pas au moment de préparer les documents de consultation que cette question doit être posée, mais bien au moment de la détermination du besoin d'achat et au plus tard lors de la planification.

Etape 2 Je définis au mieux mon juste besoin, quelques réflexes

Je définis au mieux mon besoin et analyse la faisabilité de prendre en compte la dimension environnementale.

Il s'agit notamment de recueillir des informations auprès des acteurs économiques, d'organisations professionnelles, et d'acteurs de l'environnement et notamment la direction de l'environnement de la Région. Mais aussi d'utiliser tous les outils à disposition pour allier environnement, efficacité, qualité, et optimisation des coûts afin de réaliser un achat responsable.

L'achat responsable doit le plus possible prendre en compte le cycle complet de vie du produit ou du service dans sa globalité :



L'analyse de chacune de ces phases permet d'identifier les impacts environnementaux afin de réussir à les minimiser.

La règle des 5 R peuvent être une aide utile pour adopter de bons réflexes, se poser les bonnes questions :

Refuser : En ai-je vraiment besoin ? J'évite de créer de nouveaux déchets !

Réduire : Est-ce indispensable ? C'est un besoin mais j'ai tendance à le surconsommer !

Réutiliser : Si je l'ai, peut-être que je peux le réparer ?
Si je ne l'ai pas, peut-être que je peux l'acheter d'occasion ?

Recycler : Si je ne peux pas le réutiliser, comment puis-je le recycler ?

Repenser : Si cela ne se recycle pas, peut-être que je peux repenser son utilisation ?

Article R2111-4 du Code de la commande publique : Contenu des spécifications techniques : Ces caractéristiques peuvent se référer au processus ou à la méthode spécifique de production ou de fourniture des travaux, des produits ou des services demandés ou à un processus propre à un autre stade de leur cycle de vie... toujours en lien avec l'objet du marché.





Des exemples concrets

- Matériels informatiques – téléphonie : projet *S/rculaire* (dans démarche Green IT)
- Référentiel marchés de transport (délégations de service public)
- Expérimentation diagnostic Produits, Matériaux, Déchets (PMD) pour la restructuration d'un lycée

Stratégie achat et enjeux de l'économie circulaire : par où commencer ?

Véronique ROGÉZ, Directrice de la Commande publique,
Conseil départemental du Loir et Cher

Ils l'ont fait ! :

Projet Le ONZE:
Fabio Mastroianni (Directeur Délégué aux filiales et Promotion immobilière - Pierres et Territoires, groupe Procivis), Philippe Francisco (Directeur Adjoint Matériaux et Economie Circulaire – CERIB), Jean-Baptiste Le Menn (Chef de projet ingénieur économie circulaire- AGYRE), Rémi Trocmé (Responsable habitat et solidarité – Chartres Métropole)

Entreprise Jordenen (Objet promotionnel) : Isabelle LEFEVRE, Responsable d'Unité Commerciale, et Sébastien MARTIN, Responsable commercial

Entreprise Marceul réceptions (traiteur) : Marie MARCEUL, Responsable

Projet Le Onze

**Construction d'une résidence écoresponsable
et exemplaire en terme d'économie circulaire**

Préparation du marché, identification des enjeux économie
circulaire, reproductibilité du projet dans le cadre d'un marché
public

1. Présentation du projet



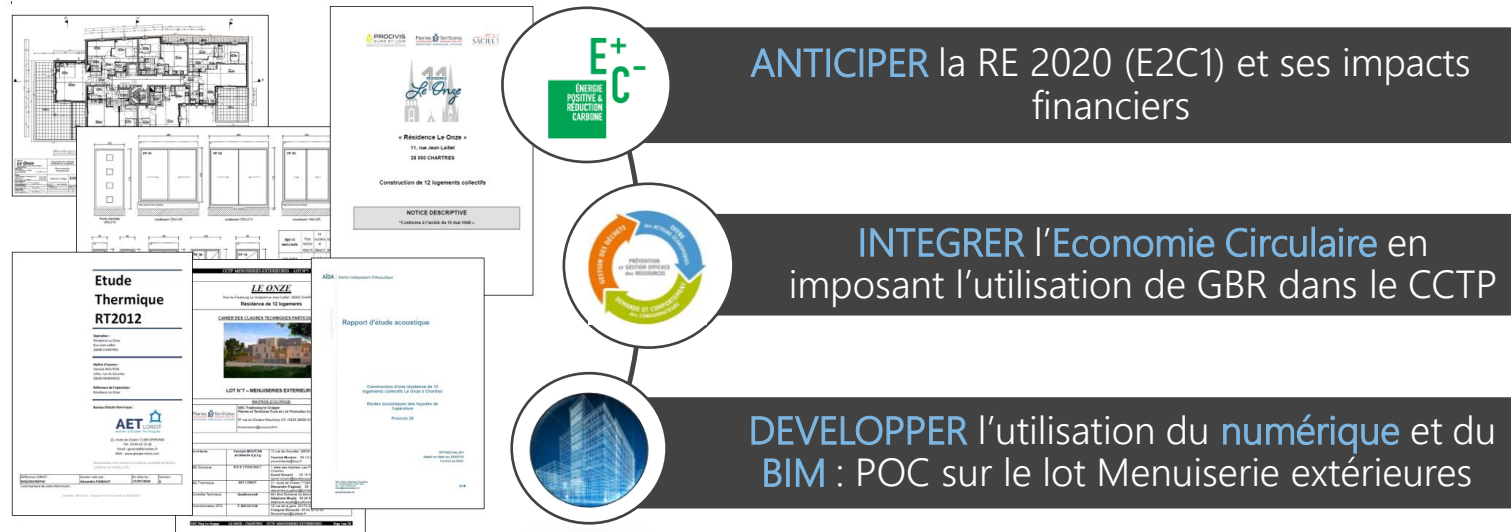
1. Présentation du projet

L'origine du projet Le Onze

12 logements collectifs à CHARTRES
sur 850 m² de terrain (509m² en ES)

Construction Béton-Brique-Bois en lots séparés

3 préoccupations, 1 démonstrateur



1. Présentation du projet

Intérêt d'une collectivité à se lancer dans cette démarche



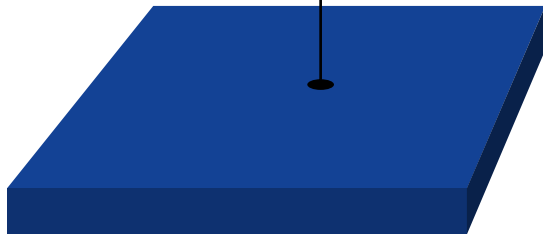
- **D'importants projets d'aménagements** dans la Métropole de Chartres sur plusieurs années, notamment via le NPNRU : production de déchets et besoins en ressources.
- **Evolution législative** : LTECV, loi AGEC et la mise en application de ses décrets... Souhait d'exemplarité.
- Le **PCAET** de Chartres Métropole → volonté politique forte de développer l'économie circulaire de la filière bâtiment sur ce territoire. Deux fiches actions spécifiques à l'économie circulaire sont définies dans l'axe stratégique « *Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments* » :
 - Sensibiliser à l'économie circulaire dans la filière bâtiment : **production de granulats de construction à partir de bétons de démolition** ;
 - **Utiliser des granulats recyclés** au niveau des chantiers de construction/rénovation du territoire.

Plan Climat Air Energie Territorial 2020-2026																	
AS1 : Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments																	
Sensibiliser à l'économie circulaire dans le filière bâtiment / production de granulats de construction à partir de bétons de démolition																	
Typologie de l'action	Nouvelle action <input checked="" type="checkbox"/> / Adaptation <input checked="" type="checkbox"/> / Qualité de l'air <input type="checkbox"/>																
<p>La firme des 1... Phare et Tour</p>																	
<p>AS1 : Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments</p> <p>Utiliser des granulats recyclés au niveau des chantiers de construction/rénovation du territoire</p> <p>Typologie de l'action : Nouvelle action <input type="checkbox"/> / Adaptation <input checked="" type="checkbox"/> / Qualité de l'air <input type="checkbox"/></p> <p>Contexte et enjeux</p> <p>La SAIE Poulard est une entreprise imprimée en Eure-et-Loire spécialisée dans la démolition depuis 40 ans. Elle a mis en œuvre une machine à vapeur pour démolir les déchets de démolition partant en emballage, beaucoup ont pris conscience que cela ne pouvait durer et qu'il fallait trouver une solution.</p> <p>Objectif</p> <p>Développer l'économie circulaire dans le secteur des bâtiments en utilisant dans les chantiers de construction/rénovation, les bétons provenant des chantiers de démolition et préalablement transformés en granulats recyclés.</p> <p>Motif opérationnel</p> <p>Ville de Chartres</p> <p>L'entreprise Poulard sous la marque Granulard et avec l'appui du CERIS (Centre d'Etude et de Recherche de l'Industrie des Bétons) a sélectionné et mis au point un processus capable de faire des granulats de construction à partir de bétons de démolition. Aujourd'hui les sables de sable et de graviers se font localement mais l'entreprise Poulard souhaite développer son processus Granulard à l'échelle nationale et internationale.</p> <p>Conditions de succès</p> <p>Communication large auprès des acteurs concernés par la construction; prendre en compte la croissance de l'entreprise</p> <table border="1"> <tr> <th>Indicateur / Facilitateur</th> <th>Pérennité</th> </tr> <tr> <td>Entreprise Poulard</td> <td>CERIS Région Centre-Val de Loire Conseil Départemental 28</td> </tr> <tr> <th>Budget</th> <th>Pérennité</th> </tr> <tr> <td>CEE</td> <td>Coût terme : Moyen terme : Long terme : x</td> </tr> <tr> <th>Public cible</th> <th>Co-bénéficiaires</th> </tr> <tr> <td>Entreprises et acteurs de la filière bâtiment</td> <td>Economie locale,</td> </tr> <tr> <th>Indicateurs de suivi</th> <th>Indicateur de résultat</th> </tr> <tr> <td>Nombre de chantiers utilisant des Granulats Recyclés sur le territoire Tonnes de Granulats Recyclés utilisés/année</td> <td>Estimation des GES évités</td> </tr> </table>		Indicateur / Facilitateur	Pérennité	Entreprise Poulard	CERIS Région Centre-Val de Loire Conseil Départemental 28	Budget	Pérennité	CEE	Coût terme : Moyen terme : Long terme : x	Public cible	Co-bénéficiaires	Entreprises et acteurs de la filière bâtiment	Economie locale,	Indicateurs de suivi	Indicateur de résultat	Nombre de chantiers utilisant des Granulats Recyclés sur le territoire Tonnes de Granulats Recyclés utilisés/année	Estimation des GES évités
Indicateur / Facilitateur	Pérennité																
Entreprise Poulard	CERIS Région Centre-Val de Loire Conseil Départemental 28																
Budget	Pérennité																
CEE	Coût terme : Moyen terme : Long terme : x																
Public cible	Co-bénéficiaires																
Entreprises et acteurs de la filière bâtiment	Economie locale,																
Indicateurs de suivi	Indicateur de résultat																
Nombre de chantiers utilisant des Granulats Recyclés sur le territoire Tonnes de Granulats Recyclés utilisés/année	Estimation des GES évités																

Les objectifs politiques du projet

Volonté politique de développer :

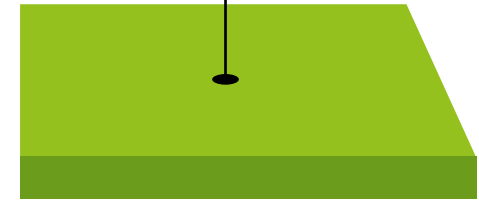
Synergies



Emploi



Recyclage



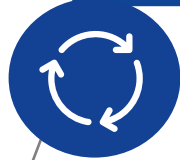
2. Les acteurs associés et la synergie mise en place

→ Film Le Onze



2. Les acteurs associés et la synergie mise en place

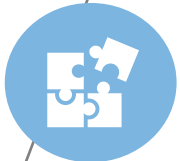
Les conditions de réussite d'un démonstrateur EIT



Une volonté du Maître d'ouvrage



Un projet, un chef et une équipe



Un appui technique



Une mobilisation des acteurs



Des ressources financières

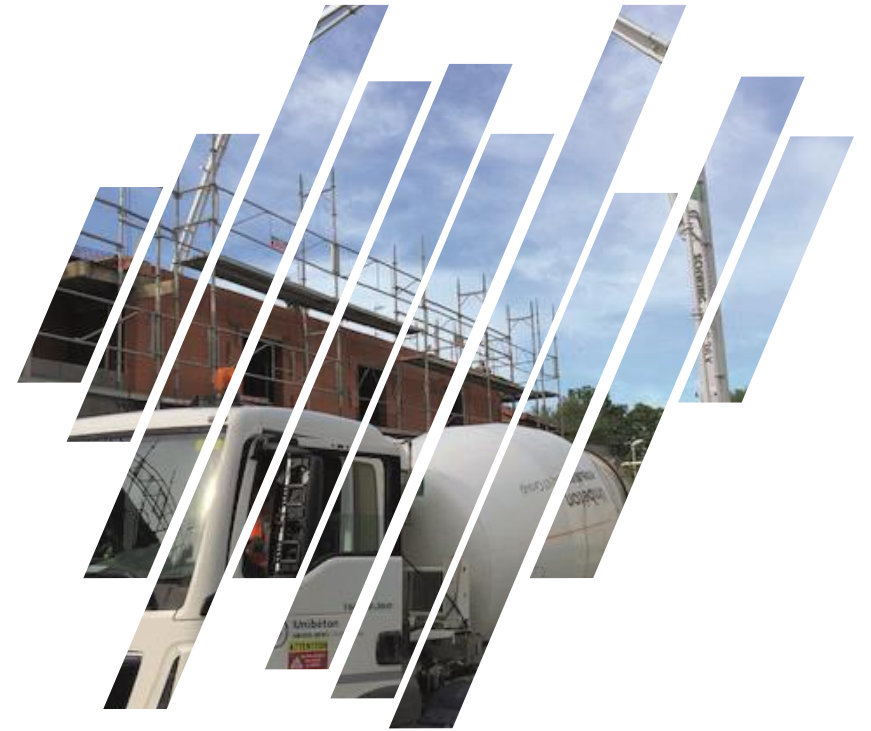


Une disponibilité de temps



107 ACTEURS MOBILISÉS

3. Le volet opérationnel



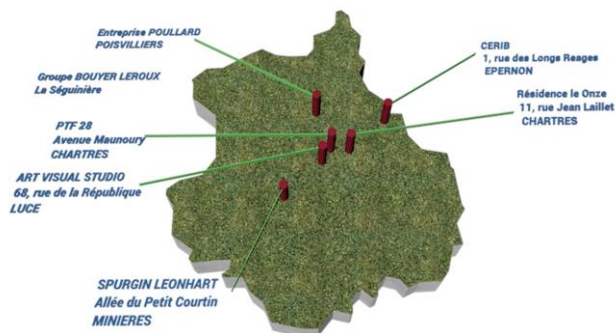
3. Le volet opérationnel

Identification des enjeux économie circulaire



Nécessité de s'engager pour des raisons **écologiques**, **économiques** et **réglementaires** (LTECV, RE2020, Loi AGEC, etc.)

Prise en compte du contexte local (acteurs, ressources) et les contraintes liés au projet pour fixer des objectifs atteignables



PROTEA Conseil

PROCIVIS
Eure & Loir
GROUPE IMMOBILIER

TACHAU sarl
Entreprise de BÂTIMENT

Spurgin

CHARTRES
MÉTROPOLE

POULLARD

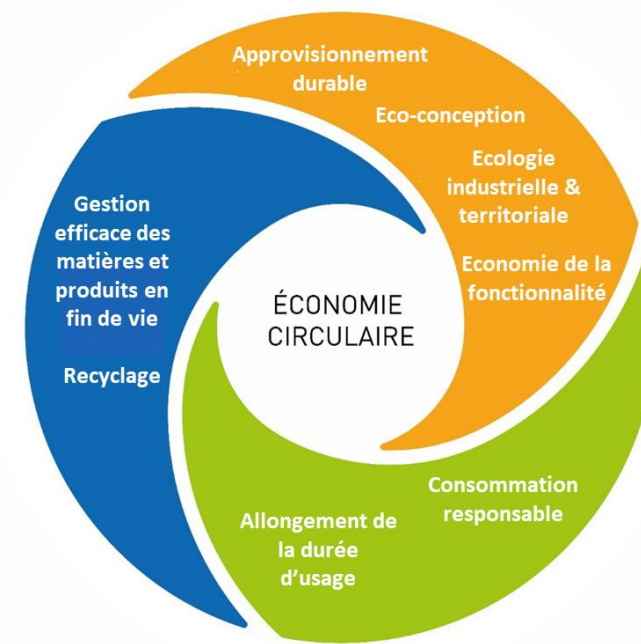
Ciments Calcia
HEIDELBERGCEMENT Group

CERIB
Expertise concrète

PBM
groupe

GRANUEM
LE GRANULAT RECYCLÉ
LE BÉTON RECYCLÉ

rasori



- 80t de granulats recyclés utilisés dans les 400 m³ de bétons structuraux
- 360t CO₂ évitées grâce à une approche E+C-

Retour des entreprises rencontrées et exigences sur les produits / matériaux

Etat des lieux : Composition des déchets du BTP – Déchets inertes

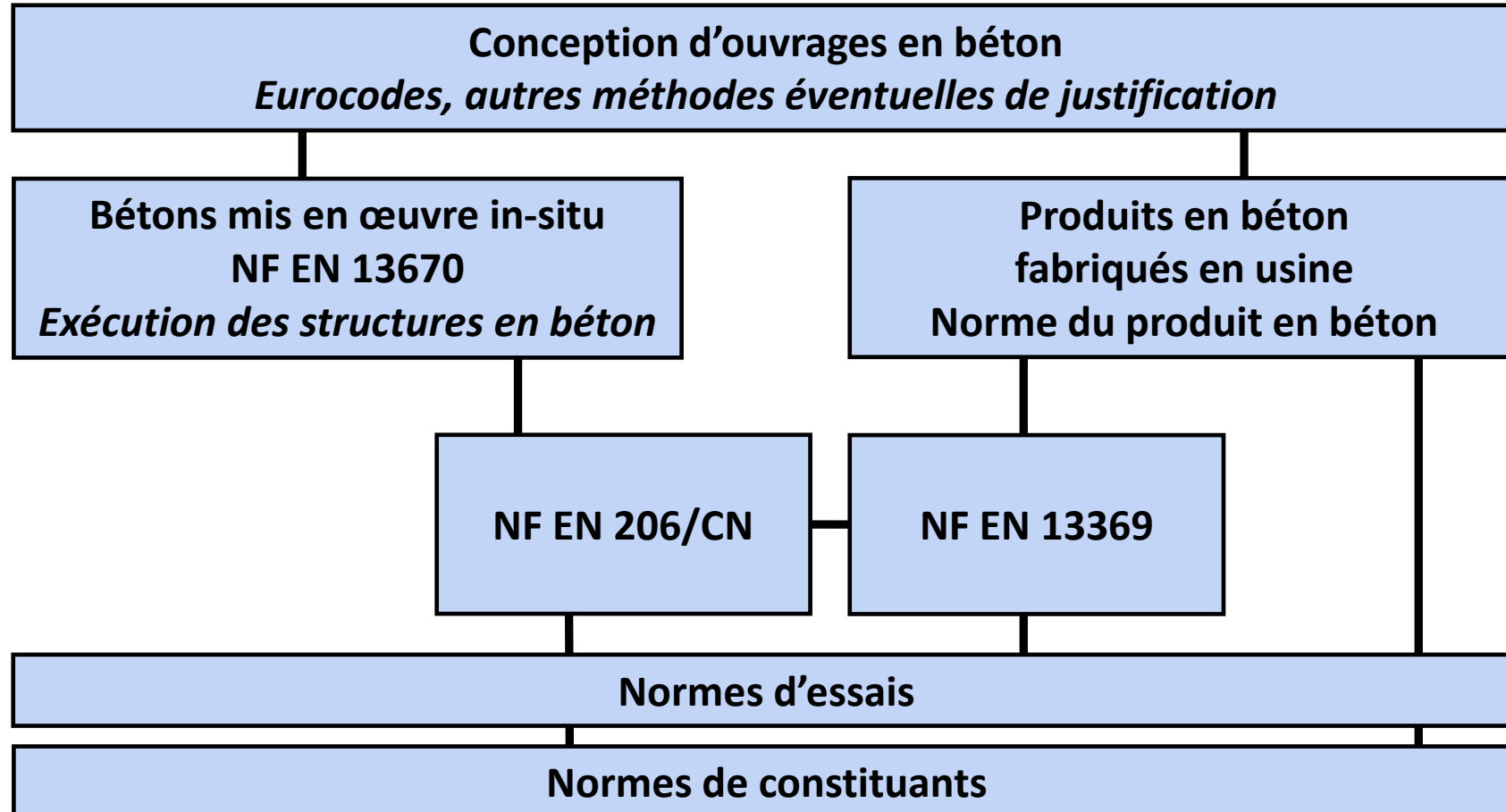
Volume des différents types de Déchets de Construction et de Démolition

DCD inertes 2017 (données de l'enquête SOeS de 2014) Nature des déchets	Quantité totale de déchets produits ($\times 10^6$ t)
Béton	19,1
Briques, tuiles, céramique et ardoise	4,2
Verre	0,2
Mélanges bitumineux dépourvus de goudron	11,2
Pierres et terre non polluées	114,8
Autres matériaux de démolition de chaussées	37,5
Ballast de voie non polluées	2,2
Déblais de dragage non pollués	2,8
Autres déchets inertes	1,1
Mélanges de déchets inertes	18,1
Total déchets inertes	211,2



Etat des lieux : un contexte normatif ouvert au recyclage du béton dans le béton, sous conditions

Séparation du béton des autres fractions minérales, etc.



Granulats recyclés et bétons de structure (NF EN 206/CN)

Taux de substitution maximaux par type de granulats recyclés (par rapport à la masse totale de gravillon (réciproquement de sable)) :

Type de granulats recyclés	X0	XC1, XC2	XC3, XC4, XF1, XD1, XS1	Autres classes d'exposition
Gravillon de type 1	60	30	20	0
Gravillon de type 2	40	15	0	0
Gravillon de type 3	30	5	0	0
Sable	30	0	0	0

Le classement en type 1 ; 2 ou 3 dépend de la présence d'indésirables et des valeurs mesurées lors du contrôle de la production pour certaines caractéristiques techniques

A noter : des travaux normatifs en cours suite au Projet National permettant notamment une augmentation des taux de substitution

www.pnrecybeton.fr/publications

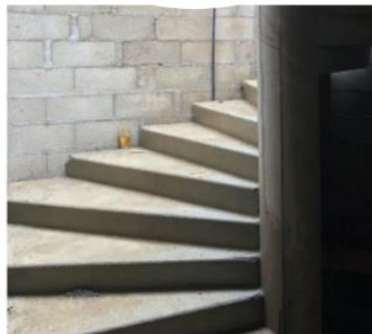


3. Le volet opérationnel

Retour des entreprises fabriquant des matériaux et des produits en béton : échanges et partages



GRANUEM
LE GRAVIER RECYCLÉ
FOUILLARD



Partage des besoins

Prise en compte des contraintes

Echanges techniques approfondis

4. Reproductibilité du projet dans le cadre d'un marché public



4. Reproductibilité du projet dans le cadre d'un marché public

4. Reproductibilité du projet dans le cadre d'un marché public

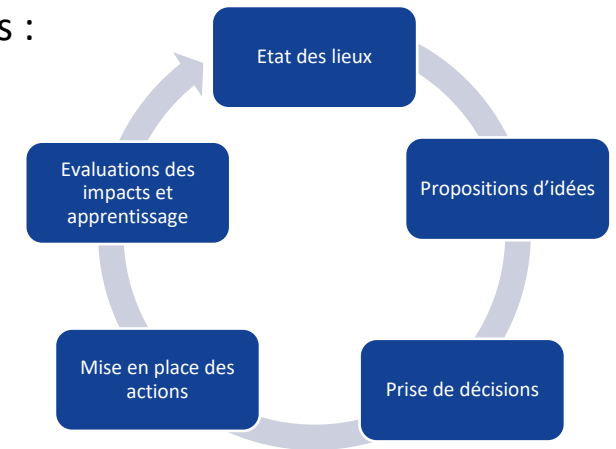


Il est de la responsabilité de la MOA d'**exprimer des exigences réalistes** pour :

- Favoriser les **boucles courtes**,
- Contribuer à la **création de valeur sur les territoires**,
- Développer l'**écologie industrielle territoriale** (EIT).

Conditions optimales pour assurer un essaimage des ouvrages démonstrateurs :

- **Retours d'expérience**
- **Conditions de répliquabilité** sur le territoire
- **Sensibilisation** et **formation** des acteurs souhaitant s'engager dans cette démarche
- **Circuit court** et **matériaux locaux**
- S'appuyer sur un réseau d'experts pour répondre aux besoins de la MOA et des acteurs



4. Reproductibilité du projet dans le cadre d'un marché public

Réplication territoriale : essayer à l'échelle nationale

- Accélérer le mouvement par un processus itératif
- Adopter une démarche globale et holistique
- Nécessité d'accompagner de la maîtrise d'ouvrage au fabricant de matériaux de construction



PERMETTRE LA RÉPLICATION ET L'AMÉLIORATION DES OPÉRATIONS À TOUS LES TERRITOIRES



Partenariat entre l'Union Sociale pour l'Habitat et AGYRE

Sollicitation des organismes HLM et de leurs partenaires territoriaux en **novembre 2020** via les « **Chantiers Concertés** » pour accélérer l'économie circulaire dans d'autres territoires.



DÉVELOPPER L'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE NOTAMMENT À TRAVERS L'EMPLOI DU GRANULAT RECYCLÉ



4. Reproductibilité du projet dans le cadre d'un marché public

OLYMPI : Progresser & Recommencer



12 logements collectifs – 650 m² de plancher



36 logements collectifs – 2459 m² de plancher

INTÉGRATION DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DANS LES OPÉRATIONS

- Ecologie Industrielle et Territoriale
- Intégration de granulats recyclés dans les bétons structuraux
- Première approche du BIM en phase chantier

Répliquer avec plus d'ambition

- Augmentation du nombre d'acteurs inclus dans les démarches d'EIT
- Intégration de granulats recyclés associés aux bétons bas carbone
- Eco-conception via l'amélioration de la performance énergétique et la réduction de l'impact carbone
- Evolutivité du bâtiment
- DCE Numérique et BIM

Projet Le Onze

Construction d'une résidence écoresponsable et
exemplaire en terme d'économie circulaire



Contacts :



Fabio MASTROIANNI

Directeur Délégué aux filiales et
Promotion immobilière

fmastroianni@procivis28.fr

06 87 36 20 94



Jean-Baptiste LE MENN

Chef de projet Economie Circulaire

jb.lemenn@agyre.com

07 57 41 72 73



Rémi TROCME

Responsable Habitat et Solidarités

remi.trocme@agglo-ville.chartres.fr

06 89 52 21 24



Philippe FRANCISCO

Adjoint au Directeur Matériaux et
Economie Circulaire

p.francisco@cerib.com

06 40 26 79 25

Ils l'ont fait ! :

Entreprise Jordenen : Isabelle LEFEVRE, Responsable d'Unité Commerciale et Sébastien MARTIN, Responsable commercial

Entreprise Marceul réceptions : Marie MARCEUL, Responsable



pour une commande
publique durable

06 72 37 90 98
5 allée du Haras
49100 Angers
contact@resec.fr
www.resec.fr